



**DÉCOUVREZ LA
FORMATION
PROFESSIONNELLE**

- En téléchargeant le *Répertoire des programmes de formation professionnelle* ainsi que le *Guide d'admission en formation professionnelle* sur le site de la Commission scolaire de Laval sous la rubrique « publications » www.cslaval.qc.ca
- Ou en explorant les programmes sur le site www.macARRIERESedessine.com



**DÉMARCHE À SUIVRE
POUR EFFECTUER VOTRE
PREMIÈRE DEMANDE
D'AIDE FINANCIÈRE AUX
ÉTUDES « EN LIGNE »**

2013-2014
DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2013
AU 31 AOÛT 2014



ÉTAPE 1 OBTENIR LES INFORMATIONS

**OBTENIR LES INFORMATIONS
SUIVANTES AVANT DE REMPLIR
UNE DEMANDE EN LIGNE**

COCHEZ chacune des actions

Les informations dont vous avez besoin :

- Votre numéro d'assurance sociale (NAS)**
(ex. : 123 450 789)
- Votre code permanent :**
 - > les 3 premières lettres de votre nom
 - > la première lettre de votre prénom
 - > 6 chiffres(ex. : Jean Tremblay = TREMJ XXX XXX)

Les personnes ayant déjà fréquenté un établissement de formation au Québec retrouveront leur code permanent sur l'un des documents suivants :

- > Votre relevé de notes ou relevé des apprentissages du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- > Votre bulletin de l'école
- > Votre carte étudiante

Si vous n'avez jamais fréquenté un établissement scolaire au Québec : vous ne possédez pas de CODE PERMANENT. Il vous sera donc impossible de remplir une demande d'aide financière en ligne, vous devrez la remplir par écrit sur les formulaires papier requis et disponibles pour impression au www.afe.gouv.qc.ca sous « Rubrique d'intérêts » et sous « Formulaire papier ».

ÉTAPE 2 CRÉER UN MOT DE PASSE

* Visionnez une vidéo de démonstration au www.cslaval.qc.ca/pretbourse/

COCHEZ chacune des actions

- Rendez-vous au www.afe.gouv.qc.ca
- Cliquez sur « **Votre dossier en direct!** » à gauche de l'écran.
- Cliquez sur l'onglet « **Mot de passe** » situé en haut de l'écran.
- Entrez votre numéro d'assurance sociale (NAS) et votre date de naissance et cliquez sur « **Soumettre** ».
- Inscrivez votre mot de passe incluant des lettres et des chiffres.
- Inscrivez une question personnelle, votre réponse et confirmez-la.
- Cliquez sur « **Soumettre** ».
- Noter votre mot de passe pour ne pas l'oublier afin de pouvoir effectuer VOTRE suivi de dossier aisément par la suite.

ÉTAPE 3

LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE EN LIGNE

COCHEZ chacune des actions

- Cliquez sur l'onglet « Identification » en haut de l'écran.
- Indiquez que vous êtes étudiant, inscrivez votre code permanent (à l'étape 1) et le mot de passe que vous venez de créer (à l'étape 2).
- Cliquez sur « Soumettre ».
- Cliquez sur « Formulaires temps plein », puis sur « Demande d'aide financière ».
- Remplissez le formulaire de demande d'aide financière en répondant aux questions qui apparaissent à votre écran.
- À la page 3 du formulaire, sous l'encadré de la lettre C écrire OUI (à la place du NON déjà inscrit).
- À la question code d'établissement, vous référez aux codes inscrits ci-dessous*.
*** Code des établissements de formation professionnelle à la commission scolaire de Laval**
- 831410**
Centre de formation Compétences-2000
- 831420**
Centre de formation en métallurgie de Laval
- 831430**
École hôtelière de Laval

831440
École Polymécanique de Laval

831450
Centre de formation professionnelle Paul-Émile-Dufresne

831460
Centre de formation horticole de Laval

831470
Centre de formation Le Chantier

831480
Institut de protection contre les incendies du Québec

À la question code de programmes d'études : **OBLIGATION** d'inscrire un ZÉRO(0) avant votre code de programme (ex : 05325).

Continuer de remplir votre demande. À la fin de la demande, on vous posera la question « Désirez-vous envoyer votre demande? ».

Cliquez sur OK.

Cliquez sur « Bordereau d'accompagnement » situé au milieu de la page et lisez la liste des documents que vous devez envoyer selon votre situation.

Imprimez le bordereau d'accompagnement.

Joindre le bordereau d'accompagnement avec **TOUS** les documents demandés selon votre situation.

Poster le tout sans délai à l'adresse indiquée sur le bordereau d'accompagnement en prenant soin d'affranchir suffisamment votre envoi.

ÉTAPE 4

SUIVI DE MA DEMANDE EN LIGNE

Il est important de lire régulièrement vos courriels de l'aide financière aux études. C'est de cette façon qu'on vous indiquera les informations à compléter, les informations manquantes et les décisions rendues.

Un délai de 6 à 8 semaines est requis pour le traitement de toute nouvelle demande d'aide financière aux études.

Pour vérifier l'état de votre demande d'aide financière consulter le www.afe.gouv.qc.ca sous la rubrique « Votre dossier en direct! ».

